

6.9

Information sur les valeurs en circulation

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Viacorp Technologies Inc.

Révoque partiellement l'interdiction 2004-MC-3744 en date du 16 novembre 2004 visant les opérations sur les titres de Viacorp Technologies Inc. (« Viacorp ») de façon à permettre les opérations suivantes (collectivement, les « opérations »):

- 1.l'envoi de la circulaire de sollicitations de procuration de la direction aux actionnaires de Viacorp;
- 2.la tenue de l'assemblée annuelle spéciale des actionnaires de Viacorp le ou vers le 5 janvier 2007;
- 3.l'exercice de 1 000 000 de bons de souscription, émis en 2005 et en 2006 aux termes d'un placement privé permis par la levée partielle d'interdiction d'opérations sur valeurs en vertu de la décision 2005-MC-3713, permettant à leurs détenteurs de souscrire à une action ordinaire de Viacorp à 0,25 \$ l'action (l'« exercice des bons »); et
- 4.l'émission de 454 655 actions ordinaires de Viacorp ayant une valeur de 68 199 \$, auprès des personnes suivantes, à titre de règlement de dettes (le « règlement de dettes »);

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------|
| a)Larry Olson : | 133 333 actions ordinaires; |
| b)Frank Segleski : | 128 866 actions ordinaires; |
| c)Gord Link : | 20 800 actions ordinaires; |
| d)Kiki Smith : | 14 989 actions ordinaires; |
| e)Jeremy Link : | 50 000 actions ordinaires; |
| f)Carpe Diem Acquisition Corp : | 6 667 actions ordinaires; |
| g)Thomas Rondeau : | 100 000 actions ordinaires; |

La révocation partielle de l'interdiction d'opérations sur valeurs à l'égard des opérations est accordée aux conditions suivantes :

- 1.Viacorp transmettra à l'Autorité des copies de l'ensemble de la documentation afférente aux opérations; et
- 2.Viacorp obtiendra et transmettra à l'Autorité un écrit dûment signé de la part de chacune des personnes qui recevra des titres de Viacorp dans le cadre de l'une ou l'autre des opérations (les « souscripteurs »), reconnaissant que tous les titres de Viacorp, y compris les titres émis aux termes de l'exercice des bons et du règlement de dettes, sont assujettis à l'interdiction d'opérations sur les titres de Viacorp présentement en vigueur et pourraient le demeurer indéfiniment.

De plus, la directrice permet à tout courtier inscrit de fournir ses services, si nécessaire, aux fins d'effectuer les opérations et permet à l'agent de transfert ou au secrétaire de Viacorp d'effectuer toutes les procédures nécessaires pour compléter les opérations.

Chacun des souscripteurs recevra une copie de la décision d'interdiction d'opérations sur valeurs et une copie de la présente décision de révocation partielle d'interdiction d'opérations sur valeurs.

Le tout selon les informations fournies à l'Autorité.

6.9.2 Dispenses

Aucune information.

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Trilogy Blue Mountain Ltd.

Révoque l'état d'émetteur assujetti de Trilogy Blue Mountain Ltd.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

6.9.5 Divers

Aucune information.